



LA VALLEE VERTE

Vers une vallée productrice,
résiliente,
et génératrice de qualité de vie

COPIL 2

10 janvier
2023

Compte rendu
DIAGNOSTIC,
PROJET DE
TERRITOIRE



Syndicat mixte
du bassin versant
Tarn-amont



Mot d'accueil

Mr Jean-François Dumas, Vice Président du PNR GC :

- Rappelle qu'il y a dix mois qu'un premier Copil nous avait permis de présenter la démarche de ce plan paysage et de lancer le diagnostic.
- Précise que ce diagnostic très fourni a été réalisé avec le concours des services du Parc, des partenaires concernés et d'un jeune ingénieur agronome (présenté au Comité technique du 13 décembre).
- Donne l'ordre du jour et l'objectif de ce Copil : arrêter des axes de travail prioritaires, d'aller à l'essentiel pour être crédible (ce qui n'empêchera par la suite d'élargir la réflexion).
- Rappelle que la mise en œuvre et la réalisation des actions retenues relèvera, selon les thématiques concernées, de la compétence de chacun des co-signataires de la démarche.
- Souligne que ce projet de plan paysage se justifie pleinement dans le contexte actuel : dérèglement climatique, incendie-feux de forêt, menace persistante sur le cycle de l'eau, crise énergétique et économique mondialisée.
- Remercie les participants et leur implication.

« ANTICIPER »



LE BILLET

D'AURÉLIEN DELBOUIS
Journaliste

Anticiper

Midi Libre 11/01/2023

Le réchauffement climatique est désormais d'actualité, avec des conséquences « irréversibles pour des siècles ou des millénaires », alerte le Giec. Devant ce constat, la facilité serait de planter la tête dans le sable en espérant un hypothétique retour à la normale qui entre nous soit dit, n'est déjà plus qu'un lointain souvenir. L'autre solution, comme le démontre le parc naturel régional des Grands Causses, consiste à faire front en réfléchissant aujourd'hui pour construire demain. Sans démagogie, ni dirigisme – le vice-président y tient – mais avec la ferme intention de faire bouger les lignes, animé d'un sens aigu pour le bien commun. Il n'est évidemment pas seul, charriant derrière lui mais surtout avec lui, les fameuses « forces vives » d'un territoire, tout aussi conscientes des enjeux comme des obstacles qui se dressent devant. Une résilience ô combien rafraîchissante qui, n'en doutons pas, devrait faire baisser le thermomètre de quelques providentiels degrés.

Participants



Fiche de présence

Réunion : LA VALLEE VERTE – Plan de paysage :
 COPIE 2 Diagnostic et orientations
 Date : 10/01/2023
 Lieu : Maison du Parc – Millau

NOM – Prénom	Organisme/Fonction	Adresse e-mail	Signature
ROUY Mathieu	AE Garonne et rivières d'Occitanie		Excusé
AGRINIER Thierry	Chambre agriculture 12		Excusé
DELAGNES Céline	Syndicat mixte du bassin Tarn-amont		Excusée
GINTRAND Patrice	ABF		Excusé
GUCCINI Edith	APABA	presidence@aveyron-bio.fr	
MANCINO Francis	CCART		
RAITIERE d'Arnaud	APABA	frd@aveyron-bio.fr	
LABORET Philippe	CD 12	philippe.laboret@cd12.com	
DUMAS Jean-Thomas	VIR Forge		
RILLAUD Théo			
CURVEUR Arnaud	Maire de Rozières VP CCME	arnaud.curveur@rozieres.fr	
CHASSSE Stéphanie	Maire de Rozières	stephanie.chasse@rozieres.fr	
SIMONIN Agnès	DREAL Occitanie		
DUBOIS Romain	Chambre Agriculture Aveyron	romain.dubois@chambre-aveyron.fr	
LARBIT Corinne	Chambre Agriculture Aveyron	corinne.larbit@chambre-aveyron.fr	Excusé
BRIEF Christine	Maire de Rozières	christine.brief@rozieres.fr	
Almeras Stéphanie	APABA	stephanie.almeras@apaba.fr	
Lyonnnet Dominique	Région Occitanie	dominique.lyonnnet@region.fr	
CAZES Clément	Councils Région Occitanie	clément.cazes@region.fr	
HFDEx Frédéric	CCME	frédéric.hfdex@ccme.fr	

Nom Prénom	Organisme / Fonction	Adresse mail	Signature
Braud Stéphanie	Syndicat mixte Tarn-amont	stephanie.braud@tarn-amont.fr	
Sancet Arnaud	Parc Grands Causses		
BILLAND Veronique	DDT - Chargée de mission Paysage Diles Durables	veronique.billand@aveyron.gouv.fr	
VIALA Arnaud	Président Département Aveyron		Excusé



COFIL 2 : Objectifs de la réunion (Comité de Pilotage)

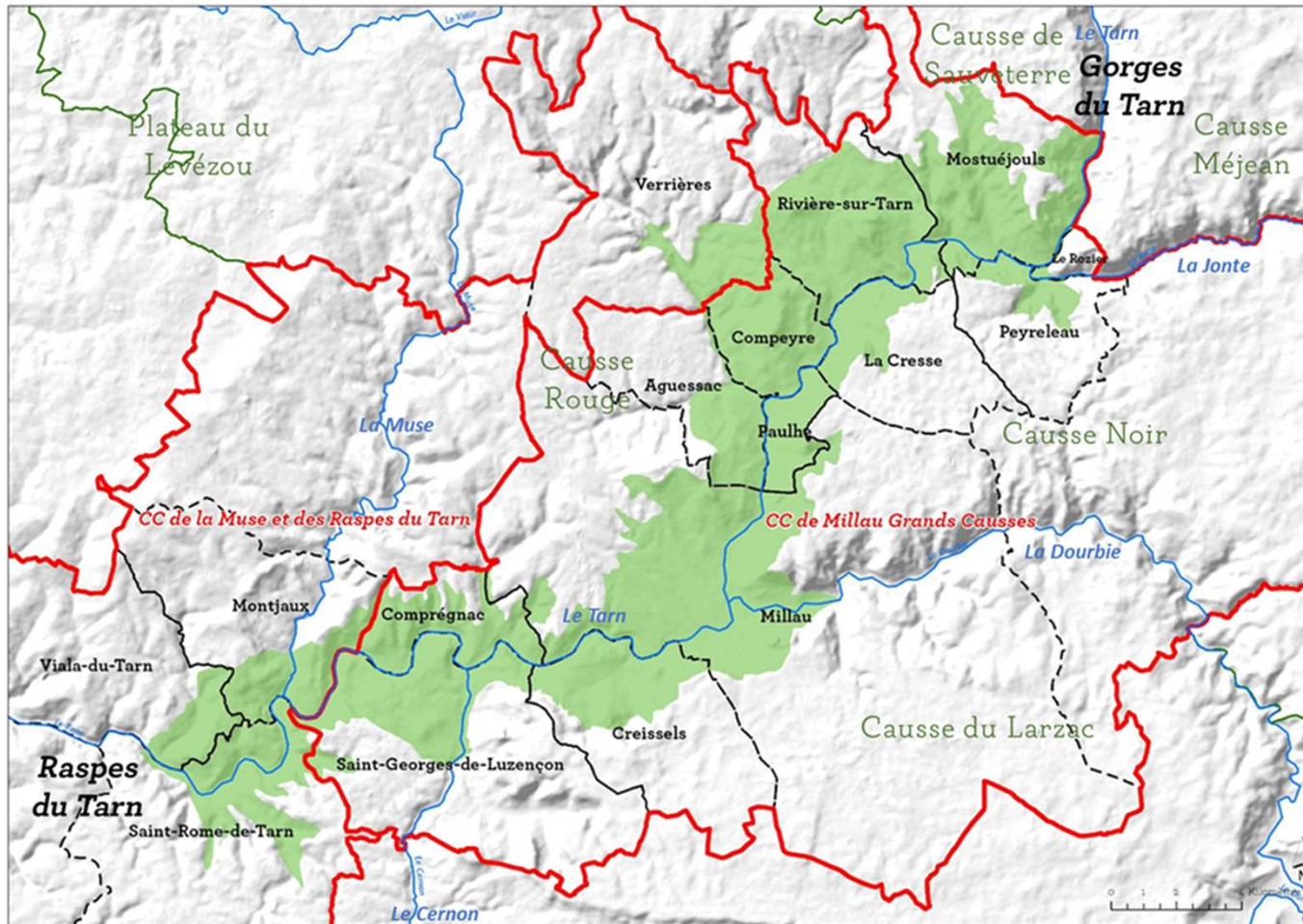
- Rappel des thématiques à traiter (COFIL 1)
- Présentation des principaux enjeux et objectifs du diagnostic et de leur priorisation en COTECH
- Proposition d'orientations et d'axes de travail pour la vallée
- Organisation de la suite de l'étude au travers des GT avec les acteurs et organismes ressources



Rappel des grandes étapes

2021			2022				2023				2024...			
Candidature AAP														
Réunions partenaires Arboriculteurs		Réunions d'information Communications												
				Diagnostic										
			PRE-COTECH	COTECH COFIL		GT	GT COTECH	COFIL						
							Orientations et définition du projet de territoire							
							COTECH	COFIL GT		GT COTECH	COFIL			
											Programme d'actions et mise en œuvre			
											COTECH	COFIL GT		COTECH COFIL
						Inscription dans les programmes financiers de la démarche Vallée verte et contractualisation : Programme LEADER 2023-2027; Contrat Territorial Occitanie 2022-2027; Fonds européens Massif-Central 2022-2027; Contrat restauration biodiversité Occitanie, Appels à projets; Appels à manifestation d'intérêt...								
		C o m m u n i c a t i o n												

Territoire d'étude



┌ ─ ─ ─ ┐
└ ─ ─ ─ ┘
Limites administratives des communes de la Vallée verte

▭
Limites administratives des communautés de communes

■
Périmètre de la Vallée verte

COFIL 1 : Rappel des thématiques à traiter

COMMUNICATION

Arboriculture
Viticulture
Maraîchage

Alimentation

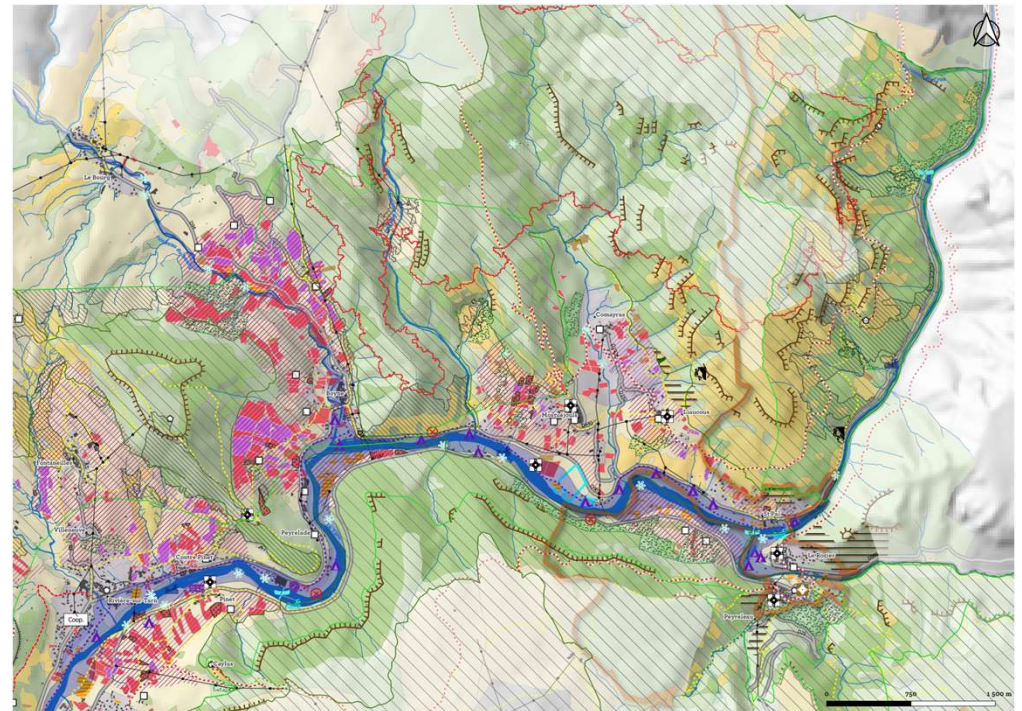
Santé
Eau
(Rivière et AEP)
Biodiversité

Tourisme
Patrimoine bâti
Cadre de vie

des thématiques très liées et transversales

Méthode de travail mise en oeuvre

- Connaissance et expertise du PNR GC et des partenaires (APABA, CA12, Syndicat de rivière Tarn-amont, OT Millau-Grands Causses, OT Muse et Raspes du Tarn)
- Stage agronomique (état des lieux précis du parcellaire + enquête auprès des pluriactifs)
- Questionnaire multithématique et rencontres des 16 communes
- Ensemble des données cartographiées (SIG) et consignées dans un rapport sous la forme d'une matrice AFOM



ELEMENTS DE CONTEXTE ET DIAGNOSTIC



Approche socio-économiques

En 2019
31 283 habitants
9 304 sans Millau

Activité économique tournée vers
le tourisme
31% des entreprises en 2019
(contre 29% pour le PNR)

Activité agricole non négligeable
En 2020 = 212 exploitations
- 34 exploitations depuis 2010

Une population vieillissante
65 ans et plus = 1/3 de la pop
(supérieure à la moyenne du PNR
et du niveau national)

Diagnostic environnemental et climatique

Apports karstiques importants
Présence de nappes alluviales en
accompagnement du Tarn

70% de la vallée = espace
d'intérêt écologique
1600 espèces
dont + de 1100 esp. à enjeu

Diversité géologique et
pédologique :
- Des éboulis = sol profond
et drainant
- Des alluvions = sol fertile

Augmentation du nombre de j
au dessus de 30°C :
+ 25j d'ici 2050
+ 51j d'ici 2100

Augmentation des
sécheresses :
Perte de 10j de pluie l'été

Analyse issue du diagnostic environnemental

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• Une rivière emblématique• Une grande diversité biologique liée à une mosaïque de milieux et une opposition de versants• La présence d'espèces emblématiques et patrimoniales• Une bonne connaissance du secteur• La présence de nombreux acteurs de la protection de la biodiversité	<ul style="list-style-type: none">• Absence de protection forte• Rivière Tarn :<ul style="list-style-type: none">○ périodes d'étiage sévère○ crues rapides○ rives densément aménagées
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">• Mise en œuvre de la politique européenne Natura 2000• Mise en œuvre de la Stratégie nationale des aires protégées, déclinaison à l'échelle régionale• L'image de nature	<ul style="list-style-type: none">• Changement climatique global (sécheresse, manque d'eau, gel tardif, augmentation des risques de pluies torrentiels, risque incendie...)• Une forte fréquentation touristique concentrée dans des secteurs restreints• Des envies de nouveau « terrains de jeu »• Une forte pression foncière / urbanisation• L'abandon des pratiques agropastorales

Diagnostic paysager et du patrimoine bâti

Une grande diversité paysagère « équilibrée »

3 sous unités paysagères :

- Amont : le Rozier/Aguessac
 - Le bassin Millavois
- Aval : Peyre/Viala-du-Tarn

La présence de villages bien préservés et parfois pittoresques

L'attrait des berges de la rivière

Un riche patrimoine bâti :
Caves
Maisons de vigne
« Faïsses »
Pigeonniers et caselles

L'arboriculture, la viticulture et les jardins potagers encore bien présents

Un écrin naturel donné par les corniches et la rivière

L'entrée des gorges du Tarn et de la Jonte (site classé)



Analyse issue du diagnostic paysager et du patrimoine bâti (*Secteur du Rozier à Aguessac*)

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• Un paysage et une vallée à connotation naturelle plutôt préservés• Un chapelet de villages pittoresque et plutôt bien entretenu• Un patrimoine bâti parfois bien restauré et mis en valeur• Des infrastructures touristiques bien intégrées dans la végétation• Deux RD permettant de découvrir la vallée• Des préenseignes publicitaires règlementaires	<ul style="list-style-type: none">• Des équipements touristiques plus impactant l'hiver• Des espaces publics en berge du Tarn désuets• Un patrimoine bâti encore à valoriser• Des abords de RD parfois délaissés• Des sites d'extraction d'éboulis impactant
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">• Soutenir l'arboriculture (prog. DEPHY,...)• Acquérir du foncier à travers des démarches structurantes (Vigifoncier, SAFER...)• Poursuivre le travail du PLUi sur le zonage et accompagner la mise en œuvre des OAP• Inscrire les communes dans des programmes départementaux et régionaux pour mettre en valeur des espaces publics, les abords des secteurs habités...• Requalifier la base de loisirs de Saint-Hilarin	<ul style="list-style-type: none">• Une multiplication des arrachages et de l'abandon des vergers• L'enfrichement des terrains en pied de corniches• Un patrimoine bâti des caves encore en état mais sans fonction



Analyse issue du diagnostic paysager et du patrimoine bâti (*Secteur du Bassin Millavois et de Creissels*)

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• Un écran naturel (corniches) englobant la périphérie de l'agglomération• Les quais et les berges du Tarn offrant un espace aménagé de grande qualité• Le site de la Maladrerie proposant de multiples activités• Une culture des jardins ouvriers toujours présente	<ul style="list-style-type: none">• Une zone d'activité en berge du Tarn impactante et constituant une des entrées de ville• Des abords du pont submersible peu qualitatif
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">• Reprendre et faire aboutir le dossier de SPR	



Analyse issue du diagnostic paysager et du patrimoine bâti (*Secteur de Peyre au Viala du Tarn*)

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• Une vallée avec moins de pression et plus naturelle• Des vignobles encore présents et dynamiques (secteur église Saint-Martin/la Muze)• Des cœurs de village de qualité avec des écrins naturels à entretenir• La proximité de la rivière pour les villages	<ul style="list-style-type: none">• Développement urbain récent à Comprégnac et Candas désordonné• Imbrication des nouvelles habitations dans les parcelles de vigne• Le patrimoine des « faïsses » à l'abandon
Opportunités	Menaces
	<ul style="list-style-type: none">• Un patrimoine bâti de maisons de vigne encore en état mais sans fonction

Diagnostic agricole

Simulateur **CRATer**
(Calculateur pour la résilience alimentaire des territoires)
→ Manque d'Oléoprotéagineux
→ Manque de fruits et de légumes

Arbo + Viti + Maraichage
= 260ha
160ha de vergers
80ha de vignes
20ha de maraichages

Trufficulture
env. 50ha

Vergers des pluriactifs
=
env. 80ha

« **AB** »
Vigne : 76%
Légumes 47%
Vergers : 7%

AOP
« **Côtes
de
Millau** »

270ha
de parcelles en friche
cultivées en 1955

Arboriculture pro. se maintient
Arboriculture pluri. en déclin

Outils de commercialisation
et de promotion

Viticultures et trufficultures en
développement
(entretien des coteaux)

**Foncier
difficilement
mobilisable**

Analyse issue du diagnostic arboricole

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• Une implantation culturelle et historique de l'arboriculture• La présence d'outils de commercialisation (coopératives fruitières) et de promotion (Maison de la Cerise)• Une arboriculture (pro.) diversifiée (variété des fruits, diversification : élevage, viticulture, maraîchage)• Une diversité des moyens de vente (filière longue, marchés, magasins et épiceries, vente directe)• Une ZAP qui protège le foncier agricole	<ul style="list-style-type: none">• Un parcellaire morcelé, en pente et non irrigué• L'absence de labellisation de la cerise• L'absence d'outils de transformation des fruits sur le territoire• Une acquisition du foncier difficile pour les acteurs de la filière• Une part de l'AB relativement faible (7,4 % de la SAU)• Un déficit de communication sur le fonctionnement de l'arboriculture, des traitements auprès des riverains
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">• Participation de 11 arboriculteurs (52 % de la SAU vergers) au Réseau DEPHY• Volonté de maintenir les vergers• Évolution des habitudes alimentaires et mise en place d'un Projet alimentaire territorial (PAT)	<ul style="list-style-type: none">• Multiplication des épisodes climatiques extrêmes (sécheresses, gels, canicules) qui impactent les rendements <i>Drosophila suzukii</i> qui anéantit les récoltes de cerises• Manque de main d'œuvre pour la cueillette• Concurrence avec d'autres territoires• Attaques de gibiers et de castors sur les plantations• Pression urbaine autour des villages• Concurrence avec l'élevage dans l'acquisition de parcelles• Conflits d'usages avec les riverains lors des traitements phytosanitaires et avec le tourisme (foncier et eau)

Analyse issue du diagnostic viticole

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• Part de l'agriculture biologique importante et valorisable• Diversité de la production de vins (AOP, IGP, Vins de Pays, créations personnelles...)• Demande supérieure à l'offre• Diversification des exploitations agricoles (arboriculture notamment)• Parcellaire réparti sur l'ensemble de la vallée• Mise en place de la ZAP sur les communes de l'appellation Côtes de Millau pour préserver le foncier à vocation agricole	<ul style="list-style-type: none">• Travail individuel et peu de mutualisation des outils• Foncier difficile à mobiliser• Parcellaire morcelé
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">• Présence d'appellations reconnues : AOP Côtes de Millau et IGP Aveyron• Porteurs de projets intéressés pour s'installer dans la vallée, dont les vigneron du Sud• Projet de cave de maturation à Compeyre	<ul style="list-style-type: none">• Urbanisation et activité d'élevage qui créent une pression foncière sur la vallée et limitent les installations potentielles• Dérèglement climatique (sécheresses, grêles, gels tardifs, canicules...)

Analyse issue du diagnostic du maraîchage

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• Culture diversifiée possible sur de petits espaces• Conditions pédoclimatiques du fond de la vallée	<ul style="list-style-type: none">• Difficulté de mobiliser du foncier pour les nouveaux porteurs de projet• Peu de parcelles adéquates pour le maraîchage à l'échelle de la vallée (accessibilité, irrigation, sols alluvionnaires...)
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">• Forte demande du territoire avec la mise en place d'un PAT• Couveuse pour aider l'installation en maraîchage située à Saint-Affrique (12)	<ul style="list-style-type: none">• Climat, manque d'eau, restrictions de pompage de l'eau du Tarn• Parcellaire convoité en bordure de Tarn pour l'élevage, l'arboriculture et le tourisme• Crues du Tarn

Diagnostic touristique

12 510 lits touristiques
50 % = hébergement de plein air
Soit environ 6 % de l'offre
aveyronnaise

Taux de fonction touristique
40% en moyenne
Avec un pic à 800 % à
Mostuéjols

Sites de visite :
- Château de Peyrelade
- Viaduc de Millau
- Village de Peyre

Activité économique tournée vers le tourisme
31% des entreprises en 2019
(contre 29% pour le PNR)

Sports et loisirs de nature :
Baignade, canoë, pêche,
randonnée, escalade, trail, VTT, Vol libre
182 sites et prestations
(+50 % / offre territoire parc)

Agritourisme
77 établissements
(hébergements et vente
à la ferme)

Analyse issue du diagnostic touristique

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• Une pratique historique du tourisme autour de la découverte et des sports de nature• Une qualité paysagère reconnue et gage de valeur ajoutée• Une diversité des activités• Une tissu économique dynamique représenté par des entreprises• Une notoriété affirmée notamment grave aux évènements sportifs	<ul style="list-style-type: none">• Concentration de la fréquentation sur des sites naturels• Concentration dans le temps de l'activité touristique qui fragilise l'équilibre de l'économie locale• Vieillesse des aménagements (friches)
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">• Evolution sociétale des modes de consommation touristique (slow travel, écotourisme, agritourisme)• De nouveaux projets structurants (GR736, schéma cyclable)	<ul style="list-style-type: none">• Changement climatique : baisse du niveau d'eau (loisirs nautiques)• Gestion de la ressource en eau pendant les périodes de forte fréquentation• Occupation de l'espace naturel parfois en tension (surfréquentation)• Partage des usages parfois conflictuel• Risques inondations• Risques incendies

Cadre de vie

1 pôle urbain (75% de la pop)
4 petites centralités avec services
(15% de la pop.)
10 communes non centres (10% de la pop.)

Des cœurs
de village de
qualité

Des logements
abandonnés au
centre des villages

Logements assez anciens
(35% construits avant 1946)
Taux de vacance faible
**25% à 40% de résidences
secondaires**

Un projet de piste
cyclable structurant

80% des déplacements
(domicile/travail)
dans la vallée se font
en voiture

Des réductions notables
d'utilisation des produits
phytosanitaires

CLS
(Contrat local de santé)
1 axe sur la santé et l'environnement :
qualité de l'eau et de l'air

Analyse issue du diagnostic du cadre de vie

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• Un territoire de la vallée bien structuré avec un pôle urbain, des petites centralités et des communes non-centre• Des cœurs de village de qualité avec des écrans naturels• Un projet de piste cyclable structurant• Des réductions notables d'utilisation des produits phytosanitaires (collectivités et professionnels)• Une bonne qualité chimique des eaux du Tarn en général	<ul style="list-style-type: none">• Un parc de logement assez ancien, parfois abandonné• Un taux de résidences secondaires important pour certaines communes• Un manque de « lieux de vie » pour les communes les plus résidentielles (tiers lieux, café associatif, espace multiservices...)• Un projet de voie verte à compléter (connections avec les villages)• Des RD peu adaptées pour les cyclistes• Des captages d'eaux potables non protégés
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">• Dynamique dans la vallée pour réduire voire supprimer l'utilisation de produits phytosanitaires et tendre de façon générale vers une « vallée verte » (collectivités)	<ul style="list-style-type: none">• Des pollutions sanitaires des eaux du Tarn plus fréquentes empêchant les activités estivales notamment

ENJEUX ET OBJECTIFS





Protéger la biodiversité d'exception de la Vallée du Tarn

Enjeux	Objectifs
Protéger la ressource en eau	Préserver les ressources captées dans les vallées et maîtriser les intrants pour garantir une ressource de qualité pérenne
	Gérer et protéger les berges dont les ripisylves remarquables
	Conserver une qualité des eaux superficielles irréprochables pour tous les usages (pêche, baignade, irrigation...)
	Prendre en compte les mouvements de terrain
Protéger la biodiversité	Préserver les milieux ouverts et les habitats rares (forêts)
	Lutter contre les espèces exotiques envahissantes
	Préserver la tranquillité dans les zones de reproduction des espèces animales aquatiques
	Respecter les zones et les périodes de reproduction des oiseaux en falaises et milieux rocheux
	Limiter la fréquentation et les activités dans les zones sensibles
Sensibiliser	Informier le public et les habitants sur la présence des sites fragiles
	Former les professionnels sur les enjeux et les bonnes pratiques en milieux naturels

Préserver la richesse paysagère

Enjeux	Objectifs
Favoriser les projets de reconquête des espaces à l'abandon	limiter et reconquérir l'enfrichement des parcelles
	Entretenir les coteaux boisés à proximité des villages (risque incendie)
	Valoriser les anciennes terrasses (avec la vigne, les PMA, la truffe...)
Protéger et valoriser l'identité du paysage et du patrimoine	Définir et protéger le périmètre de l'écrin du viaduc
	Valoriser les anciennes terrasses (en priorité dans les SPR et aux abords des villages et hameaux)
	Sauvegarder les caves semi troglodytiques
	Réhabiliter certaines maisons de vigne, et du patrimoine particulier (ex. maisonnette de villégiature au Mas - Compeyre) en tenant compte de l'activité agricole périphérique
	Protéger le patrimoine archéologique mis à jour avec les incendies
	Valoriser les belvédères et les points de vue pour comprendre le territoire



Un développement respectueux des spécificités paysagères

Enjeux	Objectifs
Pour une bonne intégration paysagère des aménagements	Maintenir et poursuivre la qualité des aménagements des espaces publics, des lieux fréquentés
	Favoriser les aménagements qui relient les centres urbains à la rivière Tarn
	Améliorer et organiser qualitativement les secteurs pavillonnaires (ex. Comprégnac, Carbassas...)
	Poursuivre et renforcer les aménagements qualitatifs des entrées de ville
	Requalifier les abords des ZA (Creissels, Millau, Aguessac)
	Résorber les friches industrielles de Vergonhac (usine fromagère) et de Saint-Rome de Tarn (usine blocs béton)
	Soigner les abords des RD, véritables vitrines (lignes aériennes, délaissés, excavation dans les éboulis...)

Soutenir l'agriculture de la Vallée

Enjeux	Objectifs
Faciliter l'accès au foncier agricole Valoriser une alimentation saine et locale Accompagner la transition écologique des exploitations	Accompagner et soutenir l'activité pour maintenir les vergers
	Développer de nouveaux circuits de distribution et de transformation (via le PAT par exemple)
	Développer un label de qualité
	Assurer la reprise des vergers des pluriactifs
	Développer la viticulture (Mise à disposition du foncier / installation de nouveaux viticulteurs...)
	Retrouver des synergies avec l'ex-coopérative ?
	Développer le maraichage via du foncier mis à disposition
	Faire coïncider l'offre avec la demande via des circuits de valorisation adaptés
	Expérimenter de nouvelles cultures (oléoprotéagineux...)
	Favoriser les plantations de truffiers (Valorisation des coteaux, les terrasses /Limitation de l'enfrichement)



Faire de la vallée du Tarn une destination d'excellence pour la pleine nature

Enjeux	Objectifs
Assurer la cohabitation harmonieuse entre pratiques de pleine nature et enjeux écologiques	Elargir la saison et répartir la fréquentation Soutenir un tourisme à forte valeur ajoutée patrimoniale Soutenir les grands événements dans le respect de l'environnement Se diversifier et se positionner sur des filières qualitatives : Ecotourisme et Agritourisme
Maintenir la qualité des aménagements, itinéraires et sites	Gérer la pression sur l'eau sur les pics de fréquentation Gérer la production des déchets Qualifier et accompagner les Hébergements : démarches collectives, écoresponsabilité
Favoriser l'écotourisme	Gérer l'accueil et le stationnement Développer de manière raisonnée les activités dans les espaces naturels Garantir la qualité des équipements et la signalétique d'information Gérer les usages partagés des sentiers et des espaces pratiqués Sensibiliser aux enjeux de préservation et aux bonnes pratiques Miser sur les mobilités douces

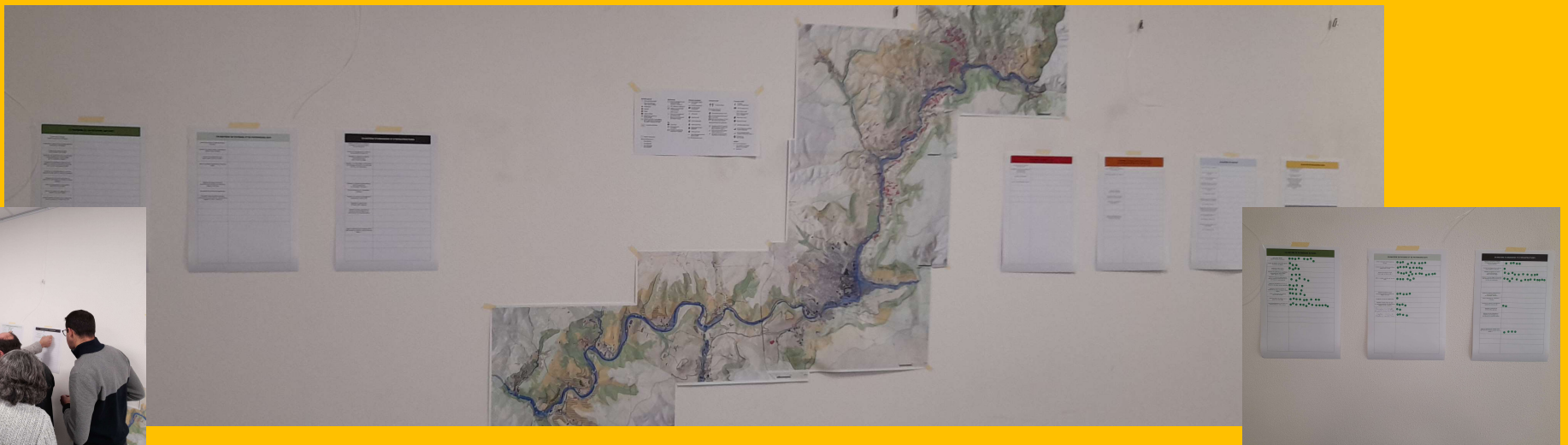
Renforcer la cohésion pour un meilleur cadre de vie

Enjeux	Objectifs
<p>Consolider la cohésion (habitat, services, activités)</p> <p>Aménager les espaces publics pour répondre aux nouveaux usages</p> <p>Aménager le territoire pour favoriser les mobilités douces</p>	Réhabiliter les logements et maisons abandonnés/insalubres dans le centre des villages
	Maintenir « la vie des villages » et les services, voire développer des lieux de rencontres, des tiers-lieux, des multiservices...
	Poursuivre le projet de piste cyclable au-delà d'Aguessac
	Relier le projet de piste cyclable de la vallée aux villages éloignés du tracé (connexions cyclables)
	Sécuriser les RD pour tous les usagers (cyclistes en particulier)
	Développer une interconnexion de liaisons piétonnes entre les villages limitrophes (Peyreleau/Le Rozier/Mostuejous, Riviere-sur-Tarn/La Cresse, Compeyre/Aguessac/Paulhe...)
	Mettre en place une offre de transports collectifs (aires de covoiturage, navettes, autopartage...)
	Mieux protéger et gérer la ressource en eaux potables (captages AEP, stockages, prélèvements...)
	Utiliser les produits phytosanitaires dans un cadre sécurisé
	Décliner le concept de « Vallée Verte » (Vallée Bio) dans toutes les activités du territoire

COTECH 2 :

Priorisation participative des enjeux et objectifs

- Interventions des partenaires
- Bonne représentativité du territoire
- Participation des acteurs (compléments apportés au diagnostic)
- Choix participatif des enjeux et objectifs prioritaires





Ce qui ressort du COTECH : 11 objectifs priorités

- Limiter et reconquérir l'enfrichement des parcelles
- Valoriser les anciennes terrasses (avec la vigne, les PMA, la truffe...)
- Former les professionnels sur les enjeux et les bonnes pratiques en milieux naturels
- Informer le public et les habitants sur la présence des sites fragiles
- Accompagner et soutenir l'activité pour maintenir les vergers
- Développer le maraichage via du foncier mis à disposition
- Réhabiliter les logements et maisons abandonnés/insalubres dans le centre des villages
- Maintenir « la vie des villages » et les services, voire développer des lieux de rencontres, des tiers-lieux, des multiservices...
- Relier le projet de piste cyclable de la vallée aux villages éloignés du tracé (connexions cyclables)
- Mieux protéger et gérer la ressource en eaux potable (captages AEP, stockages, prélèvements...)
- Gérer l'accueil et le stationnement

PROJET DE TERRITOIRE





COPIIL 2 : Relevé de décisions (Comité de Pilotage)

- 5 axes de travail sont à développer en groupe de travail :
 - Axe I : L'eau
 - Axe II : L'agriculture
 - Axe III : L'accueil et l'attractivité
 - Axe IV : Le cadre de vie des habitants
 - Axe V : Le patrimoine naturel et bâti
- La problématique de la ressource eau et du foncier sont les deux leviers les plus importants pour aménager durablement la vallée
- Une communication adaptée doit être mise en place à travers l'élaboration d'un plan de communication



Quelles orientations prioritaires pour la Vallée verte?

Synthèse du COPIL 2

5 axes de travail sont à développer en groupe de travail :

- Axe I : L'eau
- Axe II : L'agriculture
- Axe III : L'accueil et l'attractivité
- Axe IV : Le cadre de vie des habitants
- Axe V : Le patrimoine naturel et bâti



COPIIL 2 : Relevé de décisions

(Comité de Pilotage)

AXES	MESURES	Points à développer et à compléter pendant les GT	Coanimation des GT	Organismes ressources (à compléter)
Axe I : L'eau	Mesure 1 Adapter les usages de la ressource avec une meilleure connaissance des besoins et de leur rationalisation	<ul style="list-style-type: none">➤ Compléter précisément l'état des lieux de la ressource et des besoins, ainsi que des secteurs en tension➤ Adapter l'arboriculture aux changements climatiques en :<ul style="list-style-type: none">- mesurant la pertinence et la fiabilité de la ressource eau sur le long terme (Diversification des ressources, dispositifs de stockage, irrigation, retour sur investissement...)- en adaptant et en diversifiant le choix des mesures de façon durable (mesures agro-environnementales, systèmes économes, variétés résistantes...)➤ Sensibiliser tous les usagers de la vallée, dont le secteur du tourisme, sur l'adaptation et l'utilisation raisonnée de la ressource	PNR GC SM BVTAM CA 12 APABA	Coopérative Groupe DEPHY arboriculteurs Professionnels du tourisme Agence de l'eau ARS
	Mesure 2 Assurer la qualité de l'eau et sécuriser la ressource AEP	<ul style="list-style-type: none">➤ Mise en place d'actions de sensibilisation « 0 phyto » et d'une fertilisation raisonnée➤ Mise en place des périmètres de protection des captages AEP (procédures administratives et application de la DUP), voire de PSE (paiements pour services environnementaux) sur les périmètres rapprochés➤ Interconnexion des différents réseaux d'AEP et/ou captation de nouvelles ressources	PNR GC CC MGC OT MGC CA 12 APABA SM BVTAM	ARS Communes



COPIIL 2 : Relevé de décisions

(Comité de Pilotage)

AXES	MESURES	Points à développer et à compléter pendant les GT	Coanimation des GT	Organismes ressources (à compléter)
Axe II : L'agriculture	Mesure 4 Accompagner les pluriactifs pour maintenir leurs vergers	<ul style="list-style-type: none">➤ Analyse fine du potentiel➤ Sensibilisation des propriétaires et mise en place d'un outil foncier ou de baux➤ Remise en état, adaptation et mise à disposition	CA 12 APABA PNR GC	Pluriactifs Communes Maison de la cerise Coopérative SAFER
	Mesure 5 Développer le maraichage	<ul style="list-style-type: none">➤ Evaluation du marché (offre/demande) et des nouveaux besoins (oléoprotéagineux...)➤ Sélection des secteurs les plus favorables et acquisition des terrains (veille et échange foncier)➤ Aménagement et mise à disposition	CA 12 APABA PNR GC	Cuisine centrale Coopérative fruitière Communes SAFER



COFIL 2 : Relevé de décisions

(Comité de Pilotage)

AXES	MESURES	Points à développer et à compléter pendant les GT	Coanimation des GT	Organismes ressources (à compléter)
Axe III : L'accueil et l'attractivité	Mesure 6 Aménager les aires d'accueil et de stationnement	<ul style="list-style-type: none">➤ Identification des besoins et développement d'un schéma structurant➤ Elaboration d'un cahier des charges qualitatif et adapté au réchauffement climatique➤ Acquisition foncière et mise en œuvre	OT MGC OT MRT PNR GC	Communes CAUE OGS GTJC
	Mesure 7 Mieux concilier les usages de la rivière et assurer un partage raisonné de l'espace	<ul style="list-style-type: none">➤ Mise en place d'une médiation territoriale avec les acteurs des APN, les pêcheurs...➤ Compléter et adapter le schéma structurant des accès à la rivière (plages, débarcadères, aires de loisirs, sentier...)➤ Identification des enjeux environnementaux et développement d'un schéma de régulation➤ Elaboration d'une charte des bonnes pratiques	PNRGC SM BVTAM (partie amont) SM TSDR ? (partie aval) OT MGC OT MRT	DDT Communes Représentant des APN Associations de pêche ... OFB



COPIIL 2 : Relevé de décisions

(Comité de Pilotage)

AXES	MESURES	Points à développer et à compléter pendant les GT	Coanimation des GT	Organismes ressources (à compléter)
Axe IV : Le cadre de vie des habitants	Mesure 8 Compléter les liaisons douces (connexions entre villages, liaisons piste cyclable...)	<ul style="list-style-type: none">➤ Identification des besoins et élaboration d'un schéma structurant phasé dans le temps➤ Mise en œuvre du schéma avec une programmation adaptée	PNR GC CC MGC CC MRT	Communes Associations locales
	Mesure 9 Requalifier les espaces publics	<ul style="list-style-type: none">➤ Identification des besoins et réalisation de schémas d'intention et de programmations privilégiant les aménagements favorisant les rencontres et la résilience au changement climatique➤ Assistance à la maîtrise d'ouvrage des communes pour leur mise en œuvre	CC PNR GC	Communes CAUE
	Mesure 10 Réhabiliter l'habitat vacant dans les villages	<ul style="list-style-type: none">➤ Identification des biens et des maisons, et du potentiel de réhabilitation (regroupement, création de jardins...)➤ Acquisition foncière et mise en œuvre	CC MGC CC MRT PNR GC	Communes EPF



COPIL 2 : Relevé de décisions

(Comité de Pilotage)

AXES	MESURES	Points à développer et à compléter pendant les GT	Coanimation des GT	Organismes ressources (à compléter)
Axe V : Le patrimoine naturel et bâti	Mesure 11 Lutter contre l'enfrichement	<ul style="list-style-type: none">➤ Identification des secteurs concernées pas des enjeux de risques incendies majeurs, de cœurs de biodiversité et de continuités écologiques, de potentialités agricoles➤ Développement de programmes spécifiques de reconquête	PNR GC CA 12	SDIS OFB Communes
	Mesure 12 Réhabiliter les « faïsses »	<ul style="list-style-type: none">➤ Identification des terrasses concernées pas des enjeux de mises en valeur paysagère, de biodiversité (TVB), de protections contre les incendies, ou de remises en culture➤ Développement de programmes spécifiques de réhabilitation en lien avec une opération foncière	PNR GC CA 12	Associations patrimoine bâti Communes Comité Scientifique du PNRGC SAFER UDAP
	Mesure 13 Réhabiliter le patrimoine bâti emblématique	<ul style="list-style-type: none">➤ Identification des biens les plus remarquables, des contraintes et du potentiel de réhabilitation (état de conservation du bâti, activités agricoles et touristique de proximité, viabilisation...)➤ Réhabilitation spécifique et valorisation (sentier de découverte par exemple)	PNR GC OT MGC OT MRT	Associations patrimoine bâti Communes CAUE

Annexe : Membres invités au COPIL

Rouy	Mathieu	Chargé d'interventions espace rural	Agence de l'Eau Adour Garonne - Délégation du bassin Garonne-Amont - Unité territoriale de Rodez
Dutay	Aude	Directrice et projets de territoire	Association pour la Promotion de l'Agriculture Biologique en Aveyron
Agrinier	Thierry	Représentant titulaire	Chambre d'Agriculture de l'Aveyron
Labit	Corinne	Cheffe de service	Chambre d'Agriculture de l'Aveyron
Mouries	Jérôme	Président	Communauté de communes de la Muse et des Rases du Tarn
Curvelier	Arnaud	Vice-Président en charge du tourisme	Communauté de Communes de Millau Grands Causses
Gazel	Emmanuelle	Présidente	Communauté de Communes de Millau Grands Causses
Lacaze	Cécile	Adjointe au Directeur	Conseil Départemental de l'Aveyron
Boutonnet	Stéphane	Adjoint du Chef de service SERBS	Direction Départementale des Territoires de l'Aveyron
Rudelle	Carine	Responsable unité transition énergétique et cadre de vie	Direction Départementale des Territoires de l'Aveyron
Guglielmetti	Alain		Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Occitanie - site de Montpellier
Simonin	Agnès	Inspectrice des sites de l'Aveyron, cheffe de projet régionale EnR & Paysages	Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Occitanie - site de Toulouse
Forir	Christian	Président	Office de Tourisme de Millau Grands Causses
Danneville	Laurent	Directeur général adjoint - Responsable du pôle ressources naturelles et biodiversité	Parc naturel régional des Grands Causses
Daunas	Fabien	Chargé de mission aménagement et paysages	Parc naturel régional des Grands Causses
Dumas	Jean-François	Vice-Président représentant les communes rurales	Parc naturel régional des Grands Causses
Pujol	Sébastien	Directeur général adjoint - Responsable du pôle développement territorial	Parc naturel régional des Grands Causses
Sancet	Arnaud	Directeur général adjoint	Parc naturel régional des Grands Causses
Personne_Nom	Personne_Prénom	Personne_Coordonnées	Personne_salariée_Fonction
Lyonnet	Dominique	Chargée de mission Parcs naturels régionaux	Région Occitanie - site de Montpellier
Joaquim	André	Sous-Préfet	Sous-Préfecture de Millau
Roure	François	Secrétaire Général	Sous-Préfecture de Millau
Delagnes	Céline	Directrice, animatrice du SAGE Tarn-amont	Syndicat mixte du bassin versant Tarn-Amont
Vedrines	Serge	Président	Syndicat mixte du bassin versant Tarn-Amont
Chiffre	Anne	Directrice	Syndicat Mixte Tarn Sorgues Dourdou Rance
Gintrand	Patrice	Architecte des Bâtiments de France - Chef de l'UDAP	Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Aveyron